

CoPil

Compte rendu réunion du 12 septembre 2014

Présents	Absents
<ul style="list-style-type: none"> - Jean Le Viol - Virginie Foutel - Mickaël Kerneïs - Pascal Prigent - Geneviève Tanguy 	<ul style="list-style-type: none"> - Michel Plucinski

Pièce(s) jointe(s) : /

Le Comité de Pilotage de l'Agenda 21 s'est réuni le 12 septembre 2014 à la mairie de Pont-de-Buis-Lès-Quimerch. La réunion avait pour objectif principal l'organisation des réunions publiques d'octobre/novembre.

PARTIE 1. L'organisation des réunions publiques

- Dates, lieux et horaires des réunions publiques

Les dates, lieux et thèmes retenus :

Réunion Publique 1	Rosnoën (Salle du Conseil)	09/10/2014	<i>« Du tourisme à l'industrie en passant par l'agriculture, une économie locale diversifiée »</i>
Réunion Publique 2	Saint-Ségal	16/10/2014	<i>« Bien vivre son territoire, aujourd'hui et demain ! »</i>
Réunion Publique 3	Pont-de-Buis (Salle François Mitterrand)	06/11/2014	<i>« Habitat et mobilité des enjeux du XXIème siècle »</i>
Réunion Publique 4	Le Faou	13/11/2014	<i>« Préserver son environnement c'est maintenir la qualité de son cadre de vie »</i>

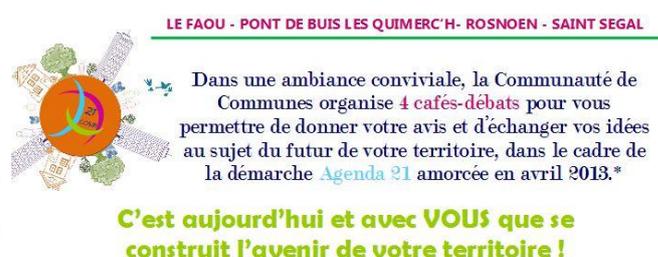
- Communication sur les réunions publiques

Il a été décidé d'organiser une conférence de presse (Télégramme et Ouest France) en présence de Monsieur Plucinski Président de la CCAM et du CPIE.

Des affiches vont par la suite être affichées dans les mairies, commerces et autres lieux stratégiques sur l'ensemble des communes.

- Les invitations aux réunions publiques

La forme des invitations a été convenue et sera la suivante :



* Si vous souhaitez encore plus vous investir dans la démarche, demandez à faire partie du Comité technique de l'Agenda 21 communautaire en nous contactant au plus vite !



Ces invitations seront envoyées à tous les commerces et à toutes les associations du territoire, ainsi qu'aux exploitations agricoles et autres acteurs de la vie locale.

Si la forme est convenue, le contenu peut encore être modifié à ce jour.

PARTIE 2. Rencontre avec Bruno Le Men (CG29)

- Retour sur l'entrevue du 30 juillet 2014

Bruno Le Men est chargé de mission Agenda 21 au Conseil Général du Finistère. Les membres du comité de pilotage ont souhaité le rencontrer afin de faire un point sur la démarche. Son rôle étant de guider les collectivités qui le souhaitent dans la mise en place d'un agenda 21. Son regard sur la démarche doit rester neutre, car le CG n'a pas à donner son avis sur une démarche A21 qui se doit de rester locale.



C'est pourquoi, il est établi qu'il sera sollicité en temps voulu pour faire un point régulier à chaque étape de la mise en place de l'A21 de la CCAM, par exemple après les quatre réunions publiques.

PARTIE 3. Le Comité Technique

Les élus ont décidé d'attendre la fin des réunions publiques pour commencer l'organisation du CoTech. La constitution de ce dernier passe aussi par la volonté de certaines personnes à faire partie de cette instance technique et les réunions avec public pourront être le moyen pour ces personnes de s'impliquer dans un premier temps dans la démarche.

Pour ce qui est de l'organisation, il y aura une partie fixe constituée d'élus et d'acteurs locaux capables d'aborder des sujets très transversaux, et suivant la thématique abordée, le CoTech s'élargira avec des personnes spécialisées.